

Considérations sur la vie et l'activité de Sabin Manuilă

Sorina & Ioan Bolovan

Center for Transylvanian Studies, Cluj-Napoca

En 1946, Gheorghe I. Brătianu publiait une étude remarquable sur Marc Bloch intitulée „Un savant et un soldat”¹ où il essayait de résumer en quelques mots les dimensions fondamentales de l'existence et de la création du grand historien français, assassiné avec bestialité par les nazis. Nous nous permettons d'employer ici le syntagme inspiré par le titre de l'étude de Gh. I. Brătianu pour caractériser aussi bien la vie et l'oeuvre de Sabin Manuilă en général que ses rapports avec la Transylvanie en particulier. Plus personne ne doute aujourd'hui de la valeur scientifique incontestable de l'oeuvre du savant Sabin Manuilă. Le second attribut, celui de soldat, s'est matérialisé pendant les années de la première guerre mondiale et en automne de l'année 1918, lors de l'Union de la Transylvanie à la Roumanie. Mais l'attribut de combattant a résulté surtout de l'implication de Sabin Manuilă comme homme de la cité, dans la vie publique, de la finalité politique de plusieurs de ses démarches scientifiques dans une période où le révisionnisme menaçait l'intégrité territoriale de l'état national roumain.

Comme on le sait, S. Manuilă a été, par sa naissance, un fils de la Transylvanie. Il est né le 7/19 février 1894 à Sîmbăteni, près d'Arad, d'une famille de militants pour les droits des Roumains vivant sur le territoire de l'état hongrois. Son oncle, Vasile Goldiș, a été l'une des personnalités marquantes du Parti National Roumain de Transylvanie, celui qui, le 1 Décembre 1918, a lu la Résolution d'union. Son père, Fabriciu Manuilă, archiprêtre orthodoxe de Lipova, a dirigé l'enseignement confessionnel de son diocèse dans une période où la politique de magyarisation forcée du gouvernement hongrois de Budapest avait atteint son paroxysme².

Il a commencé son éducation primaire à la maison, a fait le lycée à Arad et ensuite à Brașov où il a passé son examen de baccalauréat en 1912. Dans cette ville située au pied de Tîmpa et grâce à des professeurs compétents, son caractère d'exception a commencé à se

¹ Gh. I. Brătianu, „Un savant et un soldat”, dans *Revue Historique du Sud-Est Européen*, XXIII, 1946.

² L. Maior, „Politica școlară a guvernelor maghiare față de români 1900-1914”, dans *Anuarul Institutului de Istorie Cluj-Napoca*, XXX, 1990-1991, p. 123.

former au point de vue éducatif et moral (le professeur Axente Banciu a eu une grande influence en ce sens, figure d'instituteur et d'historien peu connue de nos jours mais beaucoup appréciée par Sabin Manuilă)³.

Après le lycée, Sabin Manuilă a été obligé de s'inscrire à la Faculté de Médecine de Budapest car les Roumains transylvains ne bénéficiaient pas, avant 1918, d'une institution d'enseignement supérieur en roumain. De 1912 à 1919 il a suivi les cours de cette faculté étant l'un des membres actifs de la société estudiantine „Petru Maior“ de Budapest et un des collaborateurs des journaux roumains de Transylvanie. Pendant la première guerre mondiale, Sabin Manuilă s'est trouvé, comme beaucoup d'autres Roumains, dans une situation dramatique, devant lutter, entre 1916-1918, dans l'armée austro-hongroise pour une cause étrangère à sa nation d'origine (dans le service médical du front russe).

La dissolution de l'Empire austro-hongrois en automne 1918 et le radicalisme pris par le mouvement national roumain de Transylvanie ont trouvé Sabin Manuilă impliqué dans la lutte pour la défense des intérêts nationaux. Il s'est enrôlé dans la garde nationale de Lipova, soutenant les efforts d'instauration de l'administration roumaine en Transylvanie, quand la population majoritaire a appliqué, le 1-er Décembre 1918, à Alba Iulia, le principe du droit à l'autodétermination nationale et s'est unie à la Roumanie. Longtemps après, lors de sa spécialisation aux Etas-Unis, Sabin Manuilă a reçu une lettre d'une connaissance roumaine établie à Détroit qui lui rappelait l'atmosphère pendant l'Union. Dans cette lettre datée du 16 octobre 1925, il affirmait: „Je me rappelle très bien qu'en 1918, à l'époque de la révolution, vous aviez la commande de la garde nationale de notre ville, Lipova, et que nous, les étudiants, vous aimions et vous estimions beaucoup“⁴. D'ailleurs Sabin Manuilă a participé à la Grande Assemblée d'Alba Iulia en qualité de représentant de la société estudiantine „Petru Maior“. Fait significatif pour le militantisme de sa famille, à Alba-Iulia ont participé comme représentants de différentes organisations culturelles et religieuses, son père, Fabriciu Manuila, et son frère, Camil Manuilă⁵.

Après l'union de la Transylvanie à la Roumanie, l'instauration d'une vie d'état et la généralisation de l'administration roumaine dans cette province ont rendu nécessaire la création de la première université roumaine, en 1919, à Cluj. Sabin Manuilă est devenu médecin de l'hôpital d'enfants de l'Université. Il a été inclu par la suite dans le corps des enseignants universitaires comme assistant et ensuite comme chef de travaux à la Faculté

³ La Bibliothèque Centrale Universitaire „Lucian Blaga“ de Cluj-Napoca, Collections spéciales, Correspondance, les trois lettres de S. Manuilă adressées à A. Banciu.

⁴ Les Archives de l'Etat de Bucarest, *Fond Sabin Manuilă*, dossier I/901, f. 9 (continué par ASB, FSM).

⁵ *1918 la Români. Documentele Unirii Transilvaniei cu România. 1 Decembrie 1918*, vol. X, Bucarest, 1989, p. 118, 120, 186.

de Médecine (dans le cadre des chaires d'anatomie pathologique et d'hygiène sociale dirigées par les professeurs Victor Babeș et Iuliu Moldovan)⁶.

Son activité didactique a été doublée d'un riche travail de recherche scientifique. En 1921, il a rédigé l'ouvrage *Epidemiile din Transilvania (Les épidémies de Transylvanie)*, présenté au cours du plus haut forum scientifique du pays par l'éminent savant Victor Babeș, ouvrage qui a remporté aussi le prix de l'Académie Roumaine. En même temps, S. Manuilă a récolté des milliers d'échantillons de sang dans les villages de Transylvanie afin de faire l'analyse des groupes sanguins ABO. Il a intégré les données obtenues dans son étude sur la structure génétique de la population roumaine et les résultats de ses investigations sérologiques et immunologiques ont été publiés dans des revues de prestige du pays et de l'étranger (il devenait de la sorte un des „pionniers“ d'une science en train de se constituer en Europe à cette époque)⁷.

En 1926, de retour des Etats-Unis où il avait obtenu une bourse de la part de la Fondation Rockefeller pour compléter sa spécialisation dans les domaines de la biométrie et de la santé publique, Sabin Manuilă a été nommé inspecteur général de la santé publique en Transylvanie et membre du Conseil sanitaire supérieur. Malgré sa jeunesse, ce poste venait confirmer sa ténacité, sa force de travail et son talent d'organisation qui l'ont caractérisé tout au long de sa vie.

La passion pour la recherche sur le terrain a déterminé Sabin Manuilă à s'impliquer dans l'organisation et la coordination des équipes estudiantines de monographie, actives durant la quatrième décennie, fait qui a eu pour conséquence une fructueuse collaboration avec D. Gusti. De 1934 à 1935, il a dirigé les équipes d'étudiants qui faisaient des enquêtes sociologiques et démo-sanitaires dans les villages de Fibiș et Sîmbăteni de Banat. Le phénomène de la „dépopulation du Banat“ a engendré un débat important dans la vie scientifique et politique roumaine de la période de l'entre-deux-guerres, suite aux conséquences biologiques, économique-sociales, démographiques et politico-nationales⁸. L'attention des équipes de travail coordonnées par S. Manuilă a surtout porté sur le problème de la réduction de la mortalité infantile en milieu rural et sur la création d'une stratégie optimale dans le domaine sanitaire qui puisse prévenir „le collapsus biologique“. Ses observations pertinentes, à côté de celles de D. Gusti, P. Râmneanțu, P. Nemoianu, etc., ont constitué une source d'informations importante pour une meilleure compréhension

⁶ *Anuarul Universității din Cluj*, les années 1919-1920, p. 24; 1921-1922, p. 207.

⁷ *Antologia asociațiilor și personalităților culturale românești din exil 1940-1990*, édition II, San Diego, 1991, p. 388.

⁸ P. Nemoianu, „Depopularca Banatului“, dans *Analele Banatului*, III, 1930, nr. 3, p. 28-32; P. Râmneanțu, „Studiu asupra depopulării Banatului. Cauzele depopulării. Rezultatele anchetei demografice din comuna Vărădia, jud. Caraș“, dans *Buletin eugenic și biopolitic*, VI, 1935, nr. 7-9, p. 193-269; D. Șandru, *Populația rurală a României între cele două războaie mondiale*, Iași, 1980, p. 34-36.

du phénomène par les facteurs responsables. Conformément à sa formation et à son esprit théorique et pratique, S. Manuilă a joint, pendant ces années-là, l'écrit à la parole, soutenant de nombreuses conférences, rédigeant des mémoires et publiant des articles sur le phénomène de la dépopulation du Banat⁹.

L'une des préoccupations constantes de Sabin Manuilă a été d'établir correctement la composition ethnique de la population de la Roumanie en général et de la Transylvanie en particulier. Après la formation de l'état national roumain unitaire en 1918, il était extrêmement important pour l'état roumain de connaître la situation réelle des rapports ethniques dans les provinces unies en 1918. L'étude *Evoluția demografică a orașelor și minorităților etnice din Transilvania (Evolution démographique des villes et des minorités ethniques de Transylvanie)*, élaborée et présentée lors des réunions de l'Académie de 1929 (institution qui a couronné l'auteur d'un autre prix), représente la première contribution majeure de S. Manuilă à la recherche de la structure ethnique des villes transylvaines¹⁰. Il inaugure de la sorte une direction de recherche particulièrement importante pour contrecarrer les thèses étrangères, tendancieuses qui affirmaient que dans la Transylvanie d'après 1918 avait lieu la „roumanisation“ forcée des villes et que l'état roumain promouvait une politique brutale d'assimilation des minorités, etc. ary Cluj

Avec une méthode rigoureuse et dans l'esprit de l'objectivité qui a caractérisé toute son activité, S. Manuilă a démontré que les villes transylvaines avaient en 1918 un caractère ethnique à prépondérance hongroise, vu que l'établissement de l'élément ethnique roumain en milieu urbain avait été empêché, par différents moyens, pendant des siècles. Après la suppression des obstacles politiques, économique-sociaux et culturels par l'union de cette province à la Roumanie, suite à l'afflux naturel de la population rurale vers le milieu urbain en phase d'industrialisation, la structure ethnique des villes a subi des modifications essentielles. Puisque la population rurale de Transylvanie était roumaine dans sa majorité, il était normal que les Roumains acquièrent en quelques décennies, une majorité relative ou absolue en milieu urbain aussi, à voie naturelle, suite aux immigrations des villages transylvains. Ce même phénomène caractérisait à l'époque toutes les provinces unies à la Roumanie en 1918. S. Manuilă a présenté ses conclusions concernant l'évolution de la structure ethnique des villes de Transylvanie, de Bucovine et de Bessarabie lors d'une communication à Rome en 1931, à l'occasion du Congrès international d'études sur la population (les 7-10 septembre 1931)¹¹.

⁹ Sabin Manuilă, „Regesul biologic al satelor bănațene“, dans *Luceafărul*, Timișoara, décembre 1936; ASB, FSM, dossier I/499, f. 5; dossier XII/112.

¹⁰ Sabin Manuilă „Evoluția demografică a orașelor și minorităților etnice din Transilvania“, dans *Arhiva pentru știință și reformă socială*, VIII, 1929, nr. 1-3, p. 91-212.

¹¹ Sorina Bolovan, „S. Manuilă's Contribution to the Research of the Urban Population of Romania“, dans *Transylvanian Review*, vol. I, nr. 1, Summer 1992, p. 57.

Le problème de la composition ethnique de la population de Transylvanie, sa distribution en milieu rural et urbain, le déplacement naturel de la population, etc. ont fait l'objet de plusieurs conférences et études réalisées par S. Manuilă durant la quatrième décennie: „Les problèmes concernant la population de la Transylvanie“, „Le développement des villes de Transylvanie“, „La structure ethnique de la frontière de l'ouest“, etc.¹².

Les démarches scientifiques de S. Manuilă étaient doublées d'une finalité politique incontestable à cette époque-là, caractérisée par l'ascension du fascisme et l'intensification de la propagande révisionniste. Tant l'Union Soviétique que la Hongrie et la Bulgarie émettaient des prétentions territoriales à l'adresse de la Roumanie, ce qui imposait, sur le plan interne, une réplique scientifique, objective. S. Manuilă a été l'un de ceux qui se sont effectivement impliqués dans la lutte contre les thèses révisionnistes¹³. Par ses études statistiques et démographiques, il fournissait des données qui démontraient qu'en Transylvanie, Bucovine et Bessarabie la mise en pratique du droit à l'autodétermination nationale a été soutenue par une majorité ethnique roumaine dans toutes les provinces.

L'été de 1940 a été néfaste pour la Roumanie compte tenues pertes territoriales qu'elle a subies. D'abord, suite à l'ultimatum du 26 juin, la Bessarabie, le nord de la Bucovine et la région de Herța ont été occupés par l'Union Soviétique. Grâce à la compétence de S. Manuilă, le Ministère de l'Extérieur de Roumanie lui a demandé de participer, et de fournir la documentation nécessaire aux négociations avec l'Union Soviétique qui ont eu lieu à Turnu-Severin les 16-24 août 1940. Pendant ces journées, Manuilă a essayé de sensibiliser les forums de décision sur la possibilité d'échange de la population, afin de réduire au minimum les pertes territoriales de la Roumanie¹⁴. Malheureusement, les négociations ont été arrêtées à cause de la position rigide de la délégation hongroise. Suite aux pressions de l'Allemagne et de l'Italie, une délégation roumaine a été convoquée à Vienne pour le 30 août pour clarifier le différend roumano-hongrois. S. Manuilă a fait partie¹⁵ de la délégation roumaine, mais cette fois-ci c'est le droit de la force qui l'a emporté: on a imposé à la Roumanie de céder en faveur de la Hongrie, la partie du nord-ouest de la Transylvanie ayant une population en majorité roumaine. S. Manuilă a d'ailleurs publié par la suite un ouvrage où il met en évidence la

¹² Sabin Manuilă, „Les problèmes démographiques en Transylvanie“, dans *Revue de Transylvanie*, I, 1934, nr. 1, p. 45-60; „Le développement des centres urbains en Transylvanie“, dans *Revue de Transylvanie*, nr. 4, p. 445-460; ASB, FSM.

¹³ Sabin Manuilă, „România si revizionismul“, dans *Arhiva pentru știință și reformă socială*, XII, 1934, nr. 1-2.

¹⁴ Valeriu Pop, *Bătălia pentru Ardeal*, édition soignée par Sanda Pop et Nicolae C. Nicolescu, Bucarest, 1992, p. 85, 140.

¹⁵ R. Bossy, *Amintiri din viața diplomatică (1918-1940)*, vol. II, Bucarest, 1993, p. 279.

prépondérance de l'élément ethnique roumain (49, 2%) dans les territoires occupés par la Hongrie, ainsi que les conséquences démographiques négatives ayant résulté de cet arbitrage pour la population roumaine¹⁶.

Dans ces conditions, la nécessité d'organiser en Roumanie un recensement général de la population s'imposait de force, afin d'évaluer correctement les pertes territoriales et démographiques de l'été 1940. En automne et en hiver 1940, S. Manuilă s'est préoccupé de la préparation et du déroulement de ce recensement. Dans un mémoire qu'il a adressé au dirigeant de l'état, Manuilă écrit: „Mon rôle, en qualité d'organisateur du recensement général de 1930 et de directeur de l'Institut Central de Statistique, et même en qualité d'homme de science et de Transylvain, est celui d'insister afin que le pays soit armé des meilleures armes, car nous en aurons besoin à la Conférence de paix afin de regagner nos frontières nationales. C'est le seul idéal qui me préoccupe en ce moment, c'est ma raison d'être. Je milite pour cette idée dans toutes les circonstances de ma vie. Je milite pour cette idée dans toutes les circonstances, par ce que je dis, ce que j'écris et ce que je fais. Et je suis convaincu que personne n'ait plus milité que moi pour cette idée...”¹⁷.

Le problème de refaire les frontières naturelles du pays était évidemment devenu l'une des préoccupations majeures de ceux qui étaient responsables du sort de la Roumanie. Le 16 juin 1942, Mihai Antonescu a convoqué plus de 100 personnalités politiques et scientifiques (parmi lesquelles S. Manuilă) afin de préparer les documents pour la future Conférence de paix. Une des décisions prise à cette occasion a été celle concernant „l'amplification de l'activité de l'Office (de l'institut – n.a.) de statistique dirigé par S. Manuilă”¹⁸.

Conscient du nombre réduit de personnel médical de spécialité existant en Roumanie, S. Manuilă a conçu en 1944-1945, un projet d'organisation d'une nouvelle faculté de médecine à Timișoara. Ce n'est pas par hasard qu'il a placé cette institution, conçue selon le système des institutions similaires qu'il avait connues aux Etats-Unis, lors de sa spécialisation à l'Université Johns Hopkins de Baltimore, dans la ville située au bord de la Bega. Elle devait préparer le corps médical qui aurait pour mission principale de résoudre le problème de la réduction de la population du Banat¹⁹. Malheureusement, la situation politique interne et celle du pays de la fin de la guerre ont empêché S. Manuilă de s'occuper de la mise en pratique immédiate de ce projet.

Après avoir quitté la Roumanie, au début de l'année 1948, pour échapper aux prisons communistes, S. Manuilă a continué son activité scientifique en exil, à New York où il

¹⁶ Sabin Manuilă, *The Vienna Award and its Demographical Consequences*, Bucarest, 1945.

¹⁷ ASB, FSM, dossier I/199, f. 7.

¹⁸ Ion Ardeleanu, „Biroul Păcii: proiecte privind soluționarea problemei frontierelor României și realizarea unor bune relații în Balcani”, dans *Europa XXI*, vol. I-II/1992-1993, p. 128-129.

¹⁹ *Antologia asociațiilor și personalităților...*, p. 389.

s'est établi. Un fait tout à fait significatif pour le syntagme proposé au début de notre présentation est que S. Manuilă a élaboré en 1957, en collaboration avec le Dr. W. Filderman (ancien président de la Fédération des communautés juives de Roumanie) une étude remarquable sur *Evolutia numerică regională a populației evreiești din România* (*Evolution numérique régionale de la population juive de Roumanie*). Cette étude a été également présentée au Congrès de l'Institut International de Statistique de Stockholm des 8-15 août 1957. On présentait ainsi dans un forum scientifique de prestige, des conclusions d'une grande importance pour la connaissance réelle des dimensions de l'holocauste en Roumanie. La forte réduction du nombre des Juifs de Roumanie après la guerre a été tout d'abord attribuée à la déportation en Allemagne des Juifs du nord-ouest de la Transylvanie, occupée par la Hongrie (environ 90.295 personnes). Les pertes dans les provinces de l'ancien Royaume, dans la Transylvanie d'aujourd'hui et dans la Bucovine du sud ont été estimées à environ 15.000 personnes. Il était donc normal que le Dr. W. Filderman affirme que dans aucun des pays se trouvant sous l'influence de l'Allemagne n'ait survécu une aussi grande proportion de Juifs qu'en Roumanie²⁰.

Dans l'espace restreint de cette présentation, nous n'avons fait que schématiser quelques moments de la biographie et de l'oeuvre de Sabin Manuilă qui ont réussi, pensons-nous, à mettre en évidence les attributs de savant et de soldat d'une grande personnalité de la science roumaine contemporaine.

²⁰ S. Manuilă, Dr. W. Filderman, *Populația evreiască din România în timpul celui de-al doilea război mondial/The Jewish Population in Romania during World War II*, édition Kurt W. Treptow et Larry Watts, Iassy, 1994, p. 58. D'ailleurs S. Manuilă a usé de sa position entre 1942-1944 pour protéger la population juive de Bucarest. Sous le prétexte que l'Institut Central de Statistique qu'il dirigeait avait besoin de personnel auxiliaire qualifié pour ses opérations statistiques, S. Manuilă a sollicité au Grand Etat Major d'exempter de l'envoi dans les camps de travail de milliers et de milliers d'intellectuels juifs. Ceux-ci ont été embauchés, de manière fictive, à l'Institut, pouvant travailler même à domicile, et étant de ce fait protégés de travaux pénibles et humiliants. Cf. Radu Lecca, *Eu i-am salvat pe evreii din România*, Bucarest, 1994.